
LA CELLETTE 23

2025



BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

- 3 Le mot du Maire
- 4 La Cellette
- 5 Travaux réalisés en 2024
- 6 Travaux réalisés en 2024
- 7 Travaux : projets 2025-2026
- 8 Téléphone / Fibre
- 9 Finances : Budget principal
- 10 Finances : Budget eau
- 11 Eau - SIAEP
- 12 Communauté de Communes
- 13 Commerçants et artisans
- 14 Commerçants et artisans
- 15 Club de la Garenne / Comité des fêtes
- 16 DECLIC Nord Creuse / Panier de Poucet
- 17 Entente sportive / ACPG CATM
- 18 ACCA / M'elo Song
- 19 Les artistes
- 20 Galim / Squat'Ados
- 21 Syndicat Mixte
- 22 Repas à domicile / Cabinet d'infirmières
- 23 Atome / Infirmière Pratique Avancée
- 24 Informations pratiques
- 25 Services près de chez vous
- 26 Services près de chez vous : Les Maisons France
- 27 Le saviez-vous ?
- 28 Service de Garde
- 29 Gendarmerie
- 30 Histoire de la Cellette
- 31 Commémoration B17
- 32 Couverture : collage de photos des associations

Directeur de la publication :	Camille CARCAT
Rédaction :	Commission Communication de la Municipalité
Photos :	Mairie, France Fortanier
Imprimeur :	Espace Copie Plan – Guéret
Janvier 2025	

Le mot du Maire

Cellettoises, Cellettois, chers administrés,

La fin de l'année 2024 fut pour beaucoup de familles un moment de plaisir et de joies en ces temps qui sont incertains et où l'actualité fut pesante.

Pour sortir de cette morosité c'est avec solidarité que les illuminations se sont installées dans le bourg, que l'église a retrouvé sa crèche, que le Panier de Poucet a animé le marché de Noël et que l'auberge a accueilli les aînés de nos communes, de La Cellette et de Nouziers. Ce fut un moment de convivialité et de solidarité.

L'année 2024 fut riche en évènements ; je voudrais remercier ici les associations et leurs bénévoles qui ont su dynamiser le bourg, permettre l'accueil de groupes. Chacun se souvient du Cirque Bidon qui est resté 15 jours en résidence et nous a glorifié d'un spectacle de très haute qualité. L'auberge a retrouvé un gérant, c'est une composante forte de la vie communale, sachons l'accompagner.

C'est cette dynamique de 2024 et des années précédentes qui est peut-être à l'origine d'un rebond au niveau population. Au recensement, en janvier, la Cellette comptait 281 habitants.

2025 sera la dernière année complète de notre mandature, serons-nous à mi-chemin du projet communal ? Nous avons encore beaucoup à faire, nous allons poursuivre nos efforts sur la rénovation énergétique au niveau des bâtiments de la place du 8 mai, sur l'adaptation aux besoins de notre auberge. Ce sont des éléments structurants pour notre territoire. L'Etat, l'Europe nous accompagneront sur ces projets comme pour l'entretien de nos routes.

2025 sera à la Cellette l'année du 80^{ème} anniversaire de la libération avec la commémoration du crash du B17, le 15 août prochain. Un peu d'histoire pour réfléchir beaucoup dans un contexte de Vigipirate au stade « urgence attentat » et une situation internationale en tension extrême avec des incidences tragiques

Dans le contexte difficile que nous vivons, nous devons faire des choix, d'autant plus que nos recettes n'augmentent pas à la même vitesse que nos charges. Le conseil municipal y veille.

Je veux souligner le travail des agents de notre commune qui, par l'essence même de leur métier, œuvrent chaque jour pour améliorer le quotidien des habitants. Nous pouvons compter sur eux. C'est une vraie chance qu'il nous faut préserver. Je tiens aussi à m'attarder sur l'effort participatif des habitants à l'exemple des travaux dans la Garenne, au cimetière. Que tous en soient remerciés.

Avant de vous souhaiter mes meilleurs vœux samedi 25 janvier prochain, je vous souhaite à toutes et tous de belles journées et que 2025 vous soit agréable.

Camille CARCAT



La Cellette



Infos sur la commune

- Population municipale 281 habitants. (01 janvier 2025)
- Densité 13 hab./km²
- Coordonnées : 46° 24' 17" nord, 2° 00' 54" est
- Altitude Min. 294 m - Max. 432 m
- Superficie 21,48 km

Ils nous ont quittés en 2024

- Mme WEINGÄRTNER Nicole
- Mme PASQUET épouse CHAUMETTE Denise
- M. BIGNET Jean
- M. PELLETIER François

Accueil des Nouveaux Arrivants

- M. ROESNER Kieffer
- Mme BARRERE Sylvie et M Roche Gabriel
- Mme BOUGHARI Laurence et M. LABBE Mickaël
- Mrs. MEILLIER Léo, HENRIET Corentin ... SCI GAD DON - 5 pers
- Mme LANTREMANGE Louise
- Mme SAMBROTA Valérie, M. DUBIEF Rémi
- M. MME GOWEN Richard
- Mme ADNOT Nadine
- Mme MARCHARDIERE Aurélie
- Mme CHUFFART Dominique
- M. Mme LOMBARD Maryse et Alain
- MMES SALA Marielle et Marine

Les nouveaux arrivants sont domiciliés ou ont acquis une résidence secondaire sur la commune. Nous leur souhaitons de belles choses à vivre sur notre territoire!

Mme Huguette COSTA et M. Alain HUBERT sont les référents accueil.

Les outils de communication de la Cellette :

- Le bulletin : parution en janvier
- www.facebook.com/Lacellette23mairie
- Intramuros : application sur web
- L'INFOS la Cellette : numérique trimestriel
- Site : www.la-cellette-23.fr
- Mail : mairie@lacellette23.fr

Location immobilière de La Cellette :

Le taux de remplissage est de 100%. La commune gère 5 appartements, 2 maisons individuelles, 3 locaux professionnels et un local épicerie pour expositions.

Travaux réalisés en 2024

Mise en place d'une signalétique

Donner une visibilité des points d'attrait de notre commune
Coût 2655 € HT



Gestion du cimetière

Aménagement de l'allée principale et des allées latérales
Coût 11 714 € HT

Sécurisation du bourg

Aménagement de l'entrée et sortie accès à la mairie



ainsi que des places de parking
dans la rue de la cascade et place du 8 mai
Coût 2400 € HT

Route du grand bois et des Betouilles

Remise en état partielle de ces deux routes avec point-à-temps
Coût 5616 € HT

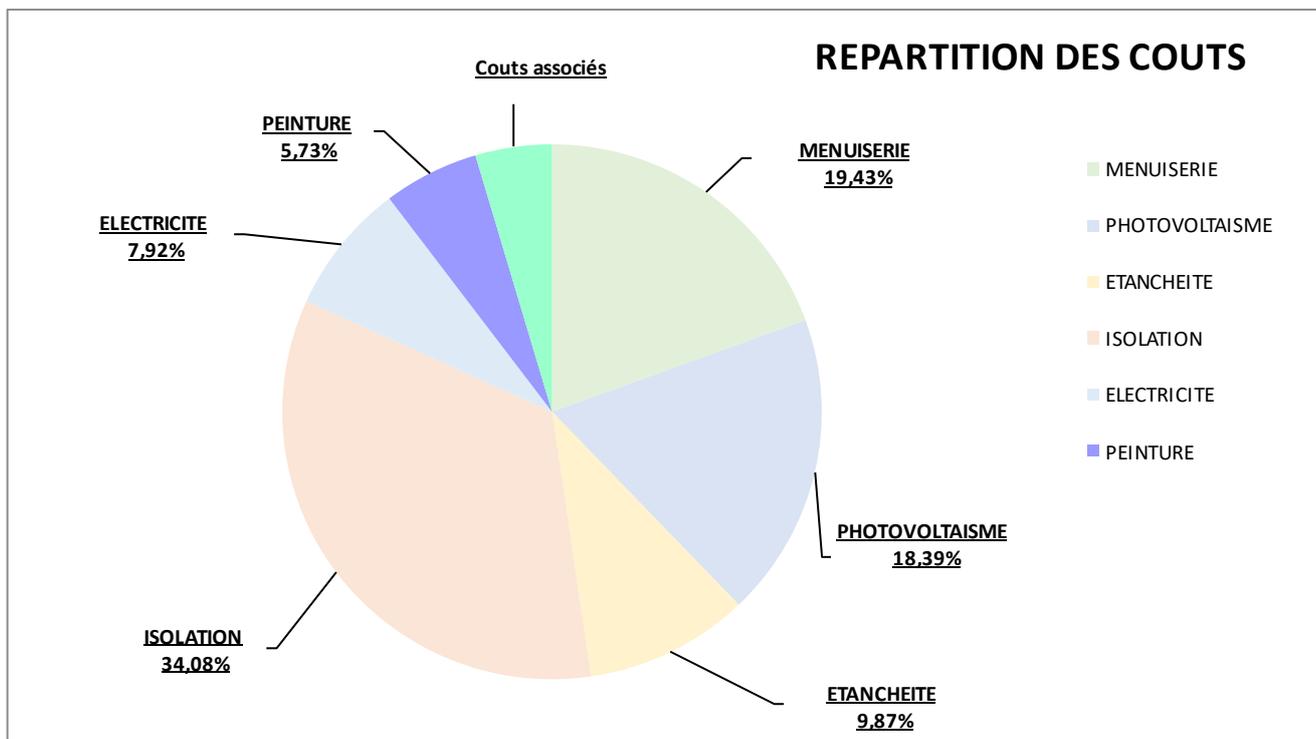
Travaux réalisés en 2024

Rénovation énergétique des bâtiments mairie



Mise en place de panneaux photovoltaïques, remplacement fenêtres et radiateurs pour diminuer les coûts d'Énergie. Autoconsommation et revente de l'Énergie supplémentaire.
Coûts 85 751 HT

Coûts Rénovation énergétique des bâtiments mairie



D'autres travaux

- ▶ Mur de l'abri podium
- ▶ parquet appartement numéro 2
- ▶ sol nouvelle salle de réunion et d'autres travaux annexes ont pu être réalisés grâce à la participation des administrés de la commune.



Travaux 2025 - 2026

GÉOTHERMIE pour les bâtiments de la place du 8 mai

Le projet consiste à créer une installation géothermique avec un réseau de chaleur pour assurer le chauffage des bâtiments situés autour de la place du 8 mai 1945 :

- Château
- Épicerie
- Auberge
- Maison La Poste
- Appartements

Ces travaux d'intégration des énergies renouvelables qui visent à l'amélioration de la performance énergétique à diminuer de 40 % les dépenses énergétiques et apporter du confort à l'ensemble des occupants, passent par :

- ♦ Création d'un champ de sondes verticales géothermiques sur la place du 8 mai
- ♦ Installation d'une pompe à chaleur géothermique dans le bâtiment proche du puits
- ♦ Création d'un réseau de chaleur pour raccorder les 4 bâtiments à la production géothermique
- ♦ Travaux d'isolation dans les bâtiments
- ♦ Travaux d'aménagement de la place du 8 mai 1945

Le marché pour le choix d'une maîtrise d'œuvre est engagé, les demandes de financement ont été faites. Le coût prévisionnel est évalué à 550 000 €.



La route communale du Boueix



L'entretien de la voirie, 50 km de routes et chemins communaux, constitue une lourde charge pour la commune. Chaque année nous effectuons des travaux destinés à assurer ou à améliorer la viabilité du chemin rural.

Les travaux de reprise de la route du Boueix, n'ont, pour des raisons météorologiques, pas pu être réalisés en fin d'année 2024. Ils le seront dans les prochains mois.

Le coût de cette reprise s'élève à 65 000 € et est subventionné par l'État (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) à hauteur de 40 %.

D'autres routes méritent aussi des reprises, les demandes d'aides ont été faites pour la route du « Taillis des Loges » notamment.

L'auberge de la Tour

Un aménagement et mise aux normes de l'auberge est en étude pour :

- ♦ aménagement de la réserve et redimensionnement des besoins et capacités de stockage, accès direct à la réserve.
- ♦ salles de préparation
- ♦ réorganisation et rééquipement de la cuisine (plans de travail, matériel,...)
- ♦ Aménagement de locaux pour le personnel en conformité avec la législation (vestiaire, toilettes, lavabos) et d'un bureau.

Coût prévisionnel : 72 000 €. Les demandes d'aides à hauteur de 80 % auprès de LEADER et du Conseil Régional sont en cours.



Thomas, gérant de l'auberge8 mai

Téléphone / Fibre



Que faire en cas de coupure du service téléphonique ?

En cas de COUPURE DE SERVICE COTÉ ABONNÉ

1 seul abonné coupé	L'abonné doit contacter son opérateur pour déclencher le rétablissement
Nombreux abonnés sont coupés en même temps	Contactez NATHD appeler le 0 806 806 006

En cas de DOMMAGE SUR LE RÉSEAU FIBRE (câble ou équipement)

Compléter le formulaire de déclaration de dommage réseau accessible en ligne ou sur smartphone depuis :

<https://nathd.fr/declarer-un-dommage-reseau/>

Avant de déclarer, collectez les informations précises : adresse, photos, n° de poteau...

Un câble FIBRE au sol ne veut pas dire que le service est coupé.

Si le câble FIBRE est posé sur un poteau, il reste au sol jusqu'à la réparation du poteau par son exploitant (ENEDIS, ORANGE...)



ou appeler le 0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

S'il s'agit des réseaux

Téléphonique cuivre - ORANGE

Électrique - ENEDIS

► **Contactez ORANGE** : Tel : 3900

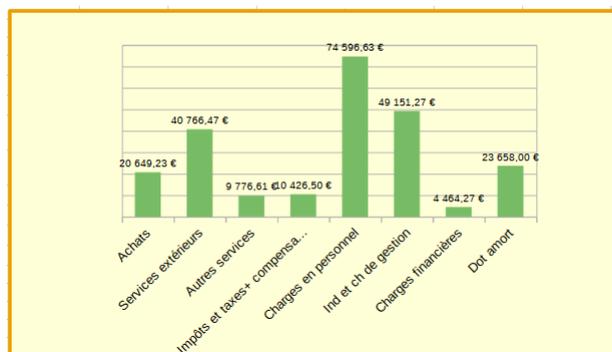
<http://dommages-reseaux.orange.fr>

► **Contactez ENEDIS** : Tel : 09 72 67 50 + N° département

<https://www.enedis.fr/enedis-a-mes-cotes>

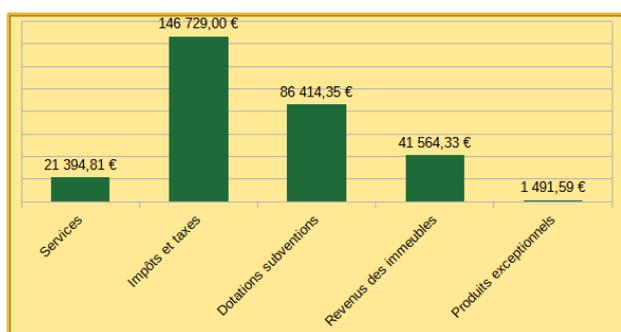
Budget Principal

Dépenses de fonctionnement



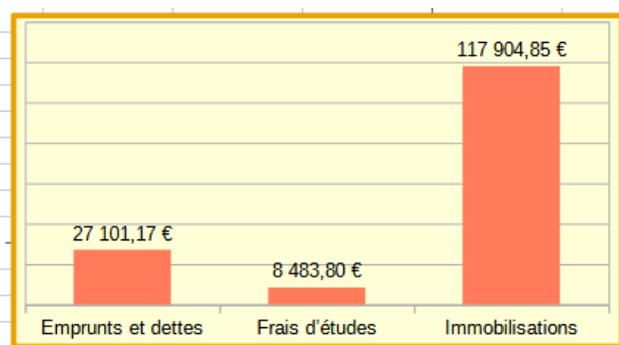
Les charges de 235 021 € sont en augmentation de 4,42 %. Celle-ci est due à +16 % pour le coût des fluides (électricité, gaz et carburants), de + 23 % des services extérieurs, liés à l'entretien et réparation des bâtiments, l'exploitation des bois de la Garenne touchés par la tempête ainsi qu'à des travaux de voirie (route du Grand Bois et des Betouilles), de +3 % des charges en personnel et de gestion. Les charges financières augmentent aussi. L'augmentation constante de ces charges rend complexe la capacité à auto-investir

Recettes de fonctionnement



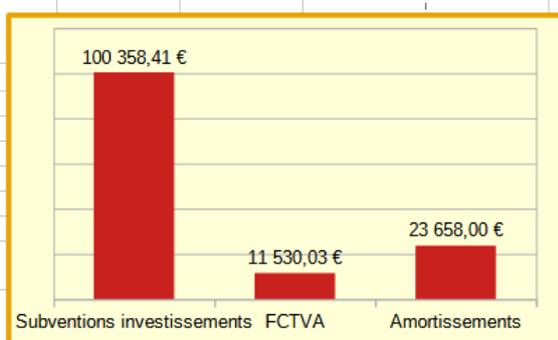
Les produits de 300 956 € sont en croissance par rapport à l'an passé. Celle-ci est dû à la vente exceptionnelle de bois 3 358 €, une progression au chapitre « impôts et taxes » du fait de la croissance de la valeur locative, par l'État, de 7,1 % et de 9 % de la redevance pylônes. Les produits sont optimisés au chapitre « revenus des immeubles » (à noter que la salle Saintthorent est essentiellement occupée gracieusement par nos associations). Ce qui permet de dégager cette année un excédent de fonctionnement de 65 635 €.

Dépenses d'investissement



Les charges d'investissement, 153 489 €, supportent le remboursement en capital des emprunts qui reste stable et les investissements : la rénovation énergétique, la reprise de l'électricité et l'aménagement et l'équipement de la salle des associations du bâtiment « école mairie » et au cimetière.

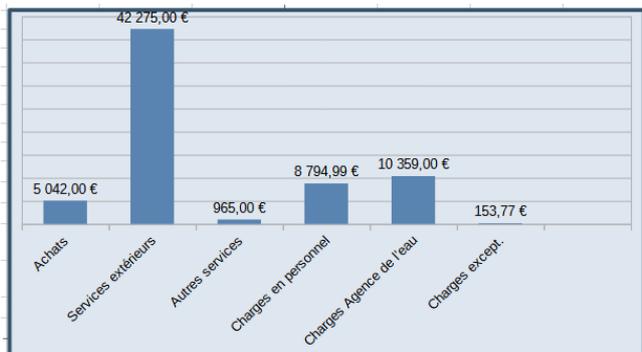
Recettes d'investissement



Les produits d'investissement, 135 456 € proviennent essentiellement de subventions : (Etat- Fonds verts , DETR et du Conseil Départemental), du remboursement de la TVA, La section est en déséquilibre de 17 943 €

Budget EAU et Assainissement 2024

Section fonctionnement



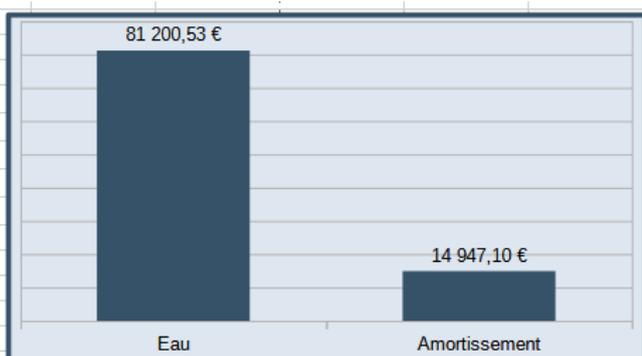
Dépenses de fonctionnement

Les charges de 97 870 €, en croissance de 6%. Elles relèvent pour 42 275 € du contrat de prestation de services avec la SAUR, de travaux et de frais d'analyses.

Les charges électricité sont stables.

Quant aux amortissements, ils représentent 1/3 des charges.

Ces charges sont à supporter par une consommation qui a tendance à baisser du fait d'un respect de la ressource par les consommateurs.



Recettes de fonctionnement

Les produits de 96 147 € sont sensiblement inférieurs à l'an passé (-2000 € en vente d'eau). ils ne permettent pas de couvrir les dépenses de fonctionnement.

Déficit de la section fonctionnement de 1723 €.

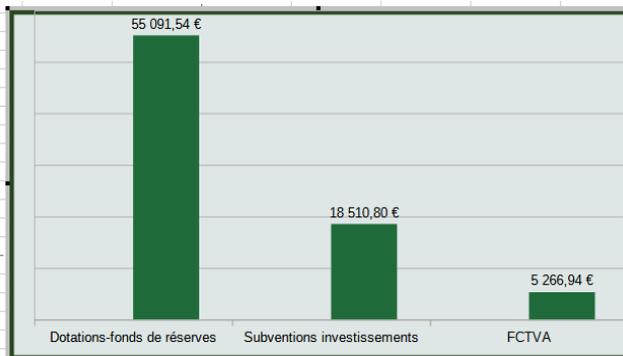
Section investissement

Dépenses Investissement



Les charges d'investissement 75 048 € correspondent à installation de la radio relève avec renouvellement des compteurs.

Produits Investissement



Les produits d'investissement, 78 869 € proviennent essentiellement des fonds de réserve et de la subvention de l'Agence de l'Eau et du remboursement de la TVA, La section est excédentaire de 7 295 €



SIAEP
Nord Creuse

Linard-Malval le 16 Décembre 2024

Communiqué SIAEP Nord-Creuse pour 2025

Au 1er Janvier 2025, la gestion de la distribution de l'eau potable desservant votre compteur d'eau va changer. En effet, la loi NOTRe* nous contraint à transférer cette compétence aux communautés de communes. En 2023, les élus de notre communauté de communes « Les Portes de la Creuse en Marche » ont anticipé cela par la signature d'un accord de « résilience » avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour prendre cette compétence au 1er Janvier 2025. Cela a permis d'obtenir des aides importantes pour gérer ce bouleversement et des subventions bonifiées pour des travaux d'investissements futurs.

A partir du 1er Janvier 2025, le SIAEP* de Chéniers/Linard-Malval, le SIAEP des Moutiers, les communes de La Cellette et de Mortroux, s'associent pour ne faire plus qu'un seul syndicat, le SIAEP Nord-Creuse.

Cette fusion nous permettra, dans le temps, d'optimiser au mieux les charges de gestion, d'assurer la maintenance et le renouvellement des équipements. Ainsi nous réunissons les conditions pour assurer la vie du réseau et la distribution d'une eau potable. Il est à noter que l'état dès 2025, augmente le taux de la « redevance pollution domestique » et crée une nouvelle taxe « redevance pour performance des réseaux d'eau potable ».

Les élus de votre nouveau syndicat, toujours à votre service.

Signatures des présidents et maires

Coordonnées du nouveau syndicat :

SIAEP NORD-CREUSE

7 rue de l'Abbé Guy

23220 Linard-Malval

05 55 41 10 95

siaep.nordcreuse@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, jeudi de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 16h

Pour 2025 et seulement en cas d'urgence le numéro d'astreinte est identique à 2024:

Ancien SIAEP Chéniers/Linard-malval 0668292368

Ancien SIAEP des Moutiers 0610621427 (EBL-SOGEA)

Ancien réseau d'eau de La CELLETTE 0587231001 (la SAUR)

Ancien réseau d'eau de MORTROUX 0612099577

NOTRe* : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

SIAEP* : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

EP* : Eau Potable

Communauté de Communes



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ



* Activité à la Louloucrèche



* Inauguration des aménagements du Plan d'eau de la Roussille le 24 juillet 2024



* Inauguration du Site Santé Central de Genouillac le 2 mai 2024



* L'école de Moutier-Malcard a travaillé sur les émotions à l'aide de livres



* Début des travaux de la deuxième ZA du Poteau - octobre 2024



* Activité à la Criot au Chai



* Inauguration du skatepark le 17 juillet 2024



* Séjour des 8/12 ans à Chamberet en Corrèze

RÉTROSPECTIVE DE 2024

Faites des économies d'eau

La CCPCM vous offre des kits hydro-économiques et vous permet d'obtenir un récupérateur d'eau à 38€ avec les aides de l'Agence de l'eau et du Département. Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes



Restez connecté !

 Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche

 portesdelacreuse

 Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche

 IntraMuros

En savoir plus :

<https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>

Contact : 05 55 80 88 01 ou
accueil@portesdelacreuseenmarche.fr



Commerçants et artisans

GARAGE **GS**

7 rue des sapins - 23350 La Cellette

- ◆ Réparation véhicule automobile toutes marques
- ◆ Dépannage

Lundi au vendredi 05 55 61 03 24
08h00 - 12h00 - 13h30 - 18h30 06 69 40 92 74
Samedi contactgaragegs@gmail.com
08h00 - 12h00 Siret 502 368 764 00028

CABINET INFIRMIER

Fabienne LABESSE
Carole CHEZEAU
Stéphanie BAUDE

8, rue de la cascade
23350 La CELLETTE
07 50 51 52 15



Aire de pique-nic

TOILETTAGE pour CHIEN

chat, lapin....



Aurore PETIT
La Borde

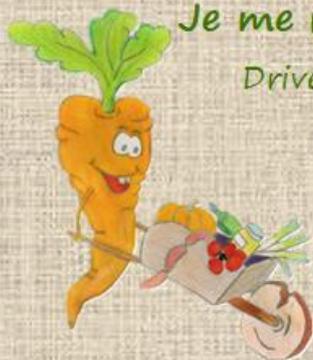
23350 La CELLETTE

email : aurore.petit488@orange.fr

port. 06 64 04 69 91

Je me regale local.com

Drive des producteurs &
artisans de Boussac



Horaires de livraison
La Cellette
les samedis
9h30 à 11h30

CAFÉ

« LES BANCS PUBLICS »

Ouvert 6 jours su 7
Fermeture le jeudi sauf jour férié

5, Bordessoulles
23350 La CELLETTE
06 58 72 72 50

JOYSSÉE CONCEPT



Tom LOUARN
Président

06.59.04.59.52
tlouarn.concept@gmail.com

Développement & Accompagnement
en projets ingénierie

Siège social : 1 Villebanois- 23350 La Cellette



Commerçants et artisans

Dupin Guillaume

*maçonnerie
carrelage / faïence
nettoyage et réparation caveaux*

23350 La Cellette
tel: 05.87.56.57.04
06.67.79.79.42

mail: guillaumedupin23@gmail.com



**AUBERGE
DE LA TOUR**



23350 LA CELLETTE
Tél : 05 55 80 75 60

Mail : aubergedelatur23@orange.fr
Site : www.aubergedelatur23



Jardin de Rhéa vous propose une vingtaine de légumes de saison certifiés bio.

On peut nous trouver sur le petit marché hebdomadaire de producteurs à Nouziers
Le Mercredi 16h30-18h30

N'hésitez pas à me contacter par mail à jardinsderhea@gmail.com pour être au courant chaque semaine des légumes disponibles. Des plants d'une douzaine de variétés de tomates bio sont disponibles de mai à juin



HBEXCEPTION

Entretien jardin - Elagage - Petits travaux - Eco pâturage



Hervé 06 09 52 20 36

LE BLÉ EN HERBE permaculture depuis 1990

camping

gîte

téléphoner avant de venir

05
55
80
62
83

produits du jardin transformés: jus, sirops, confitures, tisanes



CRISSAVOIE

Christine CORNIC

Couture, Tricot, Macramé, Bougies, Savons
Assistance aux Entreprises

1, Les Auchats
23350 LA CELLETTE

Tél. 06.73.18.81.01
cornic.christine@wanadoo.fr



Global systema 23
23350 LA CELLETTE

Renseignements au 06 49 42 72 92
www.globalsystema.fr

Les Associations

Encore une année bien remplie vient de se terminer. Nous sommes actuellement 140 adhérents.

L'adhésion au club n'est pas réservée qu'aux personnes âgées, nos plus jeunes adhérentes ont 9 ans et nos plus âgés 90 ans. L'assemblée générale aura lieu jeudi 16 janvier à 14 h à l'Espace Sainthorent. Ouvert à tout public

Notre réunion mensuelle

Tous les 3èmes jeudis du mois autour de jeux de cartes, de sociétés et un goûter offert par le club.

Danse

Tous les 15 jours le mercredi de 17H30 à 19H30

La Garenne en marche

Tous les vendredis à 14 H dans une ambiance joyeuse et conviviale

Activité dessin, peinture, modelage

Tous les mercredis de 14H30 à 16H30, sauf vacances scolaires, sous la direction de l'artiste peintre Marie Louise Van Den Akker.



On ne s'ennuie pas au club de la Garenne !!

- 8 mars Concert avec Alain Hivert (Jean Ferrat)
- 27 avril 4ème marche printanière pour découvrir la flore sur nos merveilleux chemins de randonnée
- 17 juillet pique nique
- 28 septembre 30 ans des Bodin's
- 19 octobre traditionnel loto
- 7 décembre repas de Noël

En prévision spectacle cabaret à Pouligny Notre Dame

Pour tout renseignement :

Président : M. Hubert Alain 06 30 10 04 84
Vice présidente : Sénéjoux Régine 06 21 86 04 01
Secrétaire : Plisson Mauricette 06 63 68 20 43

Le Comité des Fêtes



C'est dans une ambiance chaleureuse que l'année 2024 a débuté à l'Espace SAINTHORENT avec la soirée karaoké-choucroute. 85 convives ont apprécié une choucroute de qualité cuisinée par notre aubergiste THOMAS. L'éventail de chansons proposé par notre DJ a permis à nombre d'entre-nous de tester ses performances vocales.

Les nombreuses animations de la fête du 14 Juillet, avec l'alternance des groupes de danses et des groupes musicaux ont retenu l'attention du public tout l'après-midi :

- Club de la Garenne et ses danses traditionnelles
Groupe LACHARRAUD, danse folkloriques.
- SUNDY et STEPHANE NORIAS. Variétés françaises.
Groupe PRESSPLAY, soul et rock.
- Atelier de maquillage animé par les bénévoles du Comité des fêtes. Repas jambon-porto.



Le programme de la nuit, avec feu d'artifice et soirée dansante animée par un DJ, a été offert comme à l'accoutumée par la Municipalité. Soirée clôturée vers 4 heures du matin.

La randonnée « LA CELLETOISE » a connu un beau succès avec 352 marcheurs. La météo épouvantable la veille nous a accordé ses faveurs ce dimanche 8 septembre. Cette année a vu de nouveaux randonneurs qui n'ont pas manqué de compliments sur la qualité des ravitaillements et l'entretien des chemins.

Un grand remerciement à tous les bénévoles qui ont offert leur temps et leurs compétences. Une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés.

Les Associations

DÉCLIC Nord Creuse

Habitant ou nouvel arrivant ? Pourquoi Déclic :

- Accueillir, être accueilli, construire des liens
- Partager des talents, des conseils, des infos
- Découvrir les associations et les réseaux d'entraide
- Connaître les acteurs économiques et associatifs
- Avoir envie de monter un projet culturel ou autre



L'association qui (vous) met en lien
pour bien vivre en Creuse
Rejoignez-nous !

Avec ses bénévoles, Déclic organise des animations et accompagne les acteurs locaux

- Organisation d'événements : Boutique de Noël Nord Creuse, brocante de La Cellette, ...
- Page internet sur le site vivreencreuse.fr ; relais d'événements et d'annonces
- Accompagnement de MarcheProSanté, réseau associatif de soins coordonnés sur le nord de la Creuse



Déclic Nord-Creuse est adhérente de ALISO,
le réseau creusois des acteurs du lien social



- 📍 1 Lagebasse, 23350 La Cellette
- ✉ declicnordcreuse@gmail.com
- 🌐 vivreencreuse.fr
- 📘 [declic nord creuse](#)

**La force de Déclic : ses adhérents et bénévoles
Vous êtes les bienvenus !**



Notre but est :

- Redynamiser et améliorer la vitalité du village, créer du lien social.
- Faire se rencontrer les adhérents pour échanger, communiquer et partager.
- Promouvoir les produits locaux.

L'activité 2024 de l'association a été l'organisation de marchés de producteurs et artisans locaux avec des thèmes tous les deuxièmes samedis de chaque mois d'avril à octobre.

Nous avons fait en juin une opération plantation de cucurbitacées offertes par « les jardins de Réha ». M. Francis Chopinaux a eu la gentillesse de nous prêter un terrain. Nous les remercions vivement.

Ce qui nous a permis de vous proposer la production en octobre à un prix modique.

Le Marché de Noël vient de se terminer dans l'esprit de Noël. Cela a été un moment convivial pour se rencontrer et échanger avant les fêtes de fin d'année.

Encouragés par vous tous, nous reprendrons les marchés mensuels dès le mois d'avril avec la chasse aux œufs pour les enfants. Vous trouverez ci joint notre calendrier 2025.

C'est un attachement profond pour la commune qui anime chaque membre de l'association et permet de véhiculer des valeurs fortes. Le respect, l'honnêteté, la bienveillance, la solidarité et l'équité.

Le Panier de Poucet



LA CELLETTE (23)

Les marchés 2025 du Panier de Poucet

Marchés de 9h à 12h sauf Noël de 9h à 17h

🥚	19 avril	Chasse aux œufs
🌱	10 mai	En mai, plante ce qu'il te plaît
🍎	14 juin	Gourmandises de fruits rouges
🥞	12 juillet	La farandole des tartes
🍯	9 août	Le temps des confitures
🍏	13 septembre	Pommes pommes girls
🍆	11 octobre	La ronde des cucurbitacées
🎄	13 décembre	Marché de Noël

Organisation: Panier de Poucet - 23350 La Cellette - [fpanierdepoucet](#) - [panierdepoucet@gmail.com](#)
LPNS

Les Associations

Entente sportive Nouziers-La Cellette



Ils sont amateurs, le football les réunit, ils ont des activités professionnelles diverses, mais le samedi ou le dimanche et pour les entraînements ils mettent le short et se retrouvent sur le terrain pour vivre leur sport, faire vivre un club et continuer à animer et rendre vivantes nos campagnes.

L'entente sportive Nouziers/La Cellette vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2025.

Nos équipes ont bien démarré la saison, à ce jour ils sont bien positionnés dans le classement.

Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux joueurs et bénévoles. On compte sur votre soutien pour le reste de la saison. Merci à nos joueurs, dirigeants et bénévoles. Rendez-vous sur les terrains

Président : Stéphane Bernard



Association Patriotique des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie

A la Cellette comme partout en France, adultes et jeunes ont célébré le 106^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Une manière de mieux connaître l'histoire de France et d'expliquer l'importance du devoir de mémoire.



Autour du monument aux morts, les cellettois : des adultes, jeunes et des enfants, se sont rassemblés également le 08 mai, motivés par la volonté de ceux qui se sont battus pour la France et de ceux qui sont morts.



Bureau de l'association
Président : Gilbert JARRAUD
Secrétaire : Jean DALLOT
Trésorier : René LAFOND
Porte drapeau : Gérard LAFOND

À tous moments vous pouvez rejoindre l'association et adhérer comme sympathisant

Les Associations

ACCA

Associations Communales de Chasse Agréées

Le schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) pour la période 2023-2029 a été modifié.



Cette modification, officialisée par l'arrêté préfectoral n°23-2024-10-16-00001, suite à l'avis de la CDCFS du 29 août 24, vise à adapter les pratiques de gestion cynégétique aux nouvelles exigences environnementales et aux évolutions des populations animales.

La population du petit gibier : lapins, perdreaux, faisans et lièvres est en nette diminution et les causes probables sont l'augmentation des prédateurs tel que les renards, martres et fouines qui sont pourtant classés nuisibles ainsi que les chats errants. L'effet climatique peut également contribuer à la dérèglementation des populations en milieu naturel.

Les conséquences et adaptation sur notre territoire : restriction des prélèvements petits gibiers et diminution de 20% du plan des cervidés.

Il faut cependant noter une exception, la population du sanglier occasionnant des dégâts et accidents de la route reste stable.

De jeunes et anciens adhérents sont venus renforcer l'effectif de l'association qui voit son nombre progresser de 10%

A noter la réussite du concours de pétanque grâce à l'aimable collaboration des autres associations et ce malgré les aléas de dernière minute.

Les chasseurs remercient tous les propriétaires, la municipalité qui leurs permettent d'exercer le loisir de la chasse.

Meilleurs vœux à tous pour 2025

Association M'ÉLO Song

Rentrée, le lundi 11 septembre 2023

Inscription toute l'année au 06.61.67.72.93

L'Association musicale M'ÉLO SONG, vous propose des ...

Cours de musiques actuelles



Chant - Piano - Éveil musical - Stages de chant
(Individuel, duo ou petit groupe)



Les artistes



Peinture & Pastel

Annie WYBRECHT
anniewybrecht@yahoo.fr
07 61 10 04 37



FRÉDÉRIC F.

Frédéric Fortanier
Artiste peintre

16 Le Mas - 23350 La Cellette
0555 62 32 69
fortanierf@gmail.com
www.fredericfortanier.com



Atelier L'églantier

Rob Kirkels

Sculpture, gravure, taille.
Possibilité de stages

Puissetier 23350 La Cellette
Tél. : 05 55 80 72 93
robkirkels@atelierseglantier.fr
www.atelierseglantier.fr



Galim

Auteure, compositrice,
interprète
de chanson française

Contact : galim@live.fr
Site : <https://galim0.wix.com/galim>
Facebook : <https://www.facebook.com/pagegalim>
YouTube : <https://www.youtube.com/c/galimusic>



Atelier Uni'verre en couleurs

Déco sur verre, métal, porcelaine,
ardoise.

Depuis peu l'atelier s'est enrichi de
gravure sur verre.

Peinture sur tissus et customisation de
vêtements sont au rendez-vous
(uniquement sur commande)

Possibilité de fournir son support

Marie-Louise van den Akker

artiste peintre land-art art-thérapie

Atelier L'églantier
Puissetier 23350 La Cellette Tél : 0555807293
contact@atelierseglantier.fr www.atelierseglantier.fr



Atelier Le Mas

Nathalie Penanguer Cospérec

Peintre

06.30.55.38.09
05.55.80.73.08

nathalie.penanguer@wanadoo.fr
PAGE : nathalie penanguer-vec.fr

Peinture sur verre, bois ou tout autre support. Faune et flore du Limousin.
Une passion pour les chats.
Réalizations de créations personnalisées.

RÉENCHANTER LE MONDE

PHOTOGRAPHIES DE **MARIE FAV**

RÉALISÉES À LA CELLETTE, BONNAT
CHÂTELUS - MALVALEIX GENOILLAC

EXPOSITION

AUTOMNE 2025 À « L'ÉPICERIE »
LA CELLETTE

06 82 07 82 51 photofav23@orange.fr



Les artistes

GALIM, auteure-compositrice-interprète de chanson française

installée à la Cellette depuis 2021, a sorti un nouvel album !

"**DESIDERATA**" se veut une ouverture sur les grands espaces mais aussi sur soi... Une rencontre intime dans la cage de sa poitrine. C'est une invitation à faire le point, prendre le risque et réaliser nos souhaits, nos rêves, nos DESIRATA!...

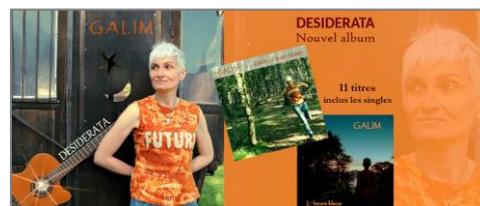
Les photos de ces trois pochettes ont été prises par FREDDEM sur la commune.

On reconnaît une des roulottes du cirque Bidon en résidence l'été dernier, un bout de forêt en direction de Lépinard et bien sûr la magnifique vue sur la Garenne qui lui a inspiré "L'heure bleue".

N'hésitez pas à contacter GALIM si vous voulez commander un exemplaire, elle vous le dédicacera avec plaisir !

Par mail (galim@live.fr) ou via les réseaux :

- sur son site : <https://galim0.wixsite.com/galim>
- sur facebook : <https://www.facebook.com/pagegalim>
- sur instagram : https://www.instagram.com/galim._/
- sur YouTube : <https://www.youtube.com/user/Galimmm>



Tiss'âges - Squat-ados

Des nouvelles de l'espace de Vie Social Tiss'âges

► **Un lieu de rencontres, d'échanges et de projets au cœur de la vie locale**

L'Espace de Vie Sociale (EVS) Tiss'âges, géré par l'ADPBC (Association de Développement du Pays de Bonnat/Châtelus-Malvaleix), est un acteur incontournable pour dynamiser la vie sociale et associative.

► **Un espace ouvert à tous**

Venez seul(e), en famille, avec vos enfants, petits-enfants ou amis... L'EVS Tiss'âges s'enrichit de la diversité de chacun. Que ce soit pour participer à nos actions ou proposer vos propres projets, nous vous accompagnons avec plaisir !

► **Soutien aux associations locales**

Nous offrons un accompagnement personnalisé aux associations locales pour les aider à se développer. Grâce à notre label *Guid'Asso* reconnu par l'État, nous favorisons la collaboration entre associations et leur promotion auprès du territoire. Nous leur proposons également des formations.

► **Des actions pour les familles**

Besoin de rencontrer d'autres parents, d'échanger sur des expériences ou simplement de partager un moment convivial ? Nos activités pour les familles, comme *l'apéro des parents* ou *Festi'familles*, sont là pour renforcer les liens et en créer de nouveaux, dans une ambiance bienveillante.

► **Le Squat'ados : un espace pour les jeunes**

Depuis 2018, nous gérons **le Squat'ados**, un lieu dédié aux adolescents de 11 à 17 ans. Un espace où ils peuvent échanger, partager et monter des projets ensemble. Les mercredis et pendant les vacances scolaires, nous leur proposons des animations variées et des séjours inoubliables. Ici, les jeunes deviennent des citoyens responsables tout en s'amusant.

► **Envie de faire connaissance ?**

Rencontrez Géraldine, notre coordinatrice, Benoît, notre responsable du secteur jeunesse et Honoré, notre animateur, dans notre local à Châtelus-Malvaleix (Place de la Liberté, à côté de la bibliothèque).

Pour les contacter :

Géraldine au 07.64.74.87.85.

@ : tissages@orange.fr



Benoît et Honoré au 06.60.31.67.51

@ : squatados@orange.fr (Benoît)

@ : tissagesfamilles@gmail.com (Honoré)

Syndicat Mixte



Le Montet
23600 BOUSSAC-BOURG
Tél secrétariat : 05.19.70.03.03
Mail : secretariat@smbpc.fr

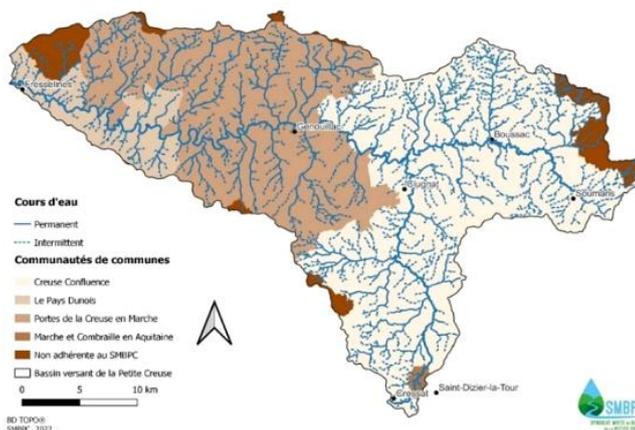
Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Un outil incontournable pour répondre aux enjeux du Territoire du bassin de la Petite Creuse

Pourquoi le Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse (SMBPC) ?

Le SMBPC est né en 2018, suite aux transferts de compétences « GEMAPI », Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des inondations, aux Communautés de Communes. Ces dernières ont transféré cette compétence au Syndicat afin de répondre aux enjeux « eau » du territoire :

Enjeux quantité, qualité et morphologique tout en valorisant les activités économiques du territoire.



En matière de protection et d'abreuvement, nous proposons de plus en plus d'équipement de type solaire ou gravitaire

Seconde période du Contrat territorial ?

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ». Conclu pour une durée de deux fois 3 ans avec un bilan intermédiaire en 2023

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau » tout en maintenant les activités économiques.

Suite à un bilan constructif des trois premières années, les partenaires techniques et financiers se sont concertés afin de reconduire la seconde période de cet outil opérationnel tout en ajustant les actions afin qu'elles soient la plus efficaces possible.



Ouverture du nouveau lit en fond de vallée et remise en eau du nouveau lit.

Suivis et assistances

Tout au long de l'année, les agents réalisent des suivis :

- Qualité de l'eau
- Quantité : mesures de débits

Ils apportent aussi assistance aux collectivités lors de questions sur les milieux aquatiques et assistent les propriétaires d'ouvrages lors de demande de gestion ou d'effacement de plan d'eau par exemple.

Technicien :

Julien LEMESLE, Tél : 06 07 74 28 55 julien.lemesle@smbpc.fr

Yannick GHESQUIERE, Tel : 06 07 74 21 56 yannick.ghesquiere@smbpc.fr

Bureaux des Techniciens : 05 55 65 75 47



Page Facebook

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Un volet Agricole.

Les cours d'eau sont tous bordés par les activités agricoles sur notre territoire. Nos actions concertées avec les exploitants permettent de protéger les milieux tout en favorisant l'activité économique des exploitations.

Un volet morphologique

Les cours d'eau ont été fortement remaniés durant de nombreuses années, toujours dans la concertation, des solutions sont trouvées afin de remettre les cours d'eau en fond de vallée de façon à ce qu'ils retrouvent un fonctionnement naturel.

Un volet Zones Humides

En partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels, restauration des zones humides du territoire pour tenter de conserver une quantité d'eau de qualité sur l'ensemble du bassin.

Repas à Domicile

Service de Repas à Domicile



SERVICE DE REPAS À DOMICILE ADPBC

1, Place de l'église
23350 GENOUILLAC

Le Service de repas à domicile de l'ADPBC adopte un nouveau mode de fonctionnement, désormais tous les bénéficiaires de repas à domicile seront livrés les lundi, mercredi, et vendredi, en après midi

Les repas sont conditionnés par un traiteur professionnel et se composent d'une entrée, un plat de viande ou poisson avec les légumes, fromage, dessert, potage pour le soir, le pain est également fourni. Ceux-ci sont en liaison froide.

**N'hésitez pas à vous renseigner au 05 55 62 80 92
ou 06 16 70 50 57 - le lundi - mardi - jeudi.**

Cabinet d'infirmières

Cabinet d'infirmières à La Cellette

La commune de la Cellette compte parmi ses intervenants un cabinet infirmières situé au 8 rue de la Cascade, à l'arrière de la mairie.

Trois infirmières Diplômées d'État (Carole Chezeau, Fabienne Labesse et Stéphanie Baude) se relayent pour assurer les soins aux habitants de la commune, mais aussi à ceux des communes voisines.

Elles permettent aux personnes isolées de se soigner et ainsi aident à leur maintien le plus longtemps possible à domicile.

Carole, Fabienne et Stéphanie collaborent dans certaines situations avec le SSIAD de Genouillac (aides soignantes à domicile) et souvent avec les associations d'aide à la personne.

Ces infirmières sont aussi là pour tous les soins prescrits par les médecins et chirurgiens à faire à domicile, allant des pansements aux prises de sang en passant par un panel très larges de soins plus au moins techniques.

Ces soins peuvent également être prodigués au cabinet, sur rendez-vous uniquement.

8, rue de la Cascade 23350 La CELLETTE Téléphone : 07 50 51 52 15

Le service de soins à domicile (SSIAD)
7, place de l'église 23350 GENOUILLAC Téléphone : 05 55 80 84 51



Unir nos forces au service de votre autonomie

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PLUS DE SOIXANTE ANS

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) Atome propose :
des Ateliers de Prévention Itinérants (API).

► Le but est de proposer des activités gratuites qui se dérouleront dans différentes communes où se déplaceront les animatrices des API. Ces ateliers auront lieu **chaque mardi et mercredi**, hors période scolaire.

► Les API sont ouverts sur tout le territoire **pour les personnes de plus de 60 ans**. Ils ont pour but de prévenir certains risques, rompre l'isolement, renouer des liens, apporter un moment de répit et de soutien aux aidants ainsi que stimuler et maintenir les capacités des participants.

► Lors de ces moments conviviaux, un petit goûter sera proposé en fin de journée ainsi qu'un temps d'échange sur les activités réalisées. Les professionnels du centre sont à l'écoute pour d'éventuelles idées d'activités.

► Si vous avez plus de 60 ans, venez découvrir nos ateliers ! Jeux, cuisine, activités manuelles etc... Tout cela dans la bonne humeur !

Pour plus d'informations, participer et vous inscrire, contactez-nous au 06.62.12.36.16.

Infirmière en Pratique Avancée

L'IPA est une infirmière ayant acquis des compétences cliniques en réalisant deux années d'études en faculté de médecine, lui permettant d'avoir un grade master avec un diplôme d'IPA. Elle travaille en étroite collaboration avec le médecin traitant et peut suivre des patients présentant des pathologies stabilisées.

Sur la base d'un protocole d'organisation signé avec chaque médecin, elle prend en charge le patient dans sa globalité et elle réalise des missions d'accueil, d'orientation, de prévention, de dépistage et d'éducation à la santé.

Elle réalise des examens cliniques et paracliniques, initie ou renouvelle des prescriptions médicales et examens complémentaires dans son domaine de compétence et réalise des actes techniques dans le cadre du suivi des patients qui lui sont orientés par le médecin. Elle travaille en collaboration au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et participe à l'organisation du parcours de soin et de santé du patient.

Elle établit des hypothèses diagnostiques ainsi que les conclusions cliniques et renvoie le patient vers le médecin lorsque elle juge que la situation le nécessite.



Informations Pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 05 55 80 62 97

Email : mairie@lancellette23.fr

Site : www.la-cellette-23.fr/

EN CAS D'URGENCE,

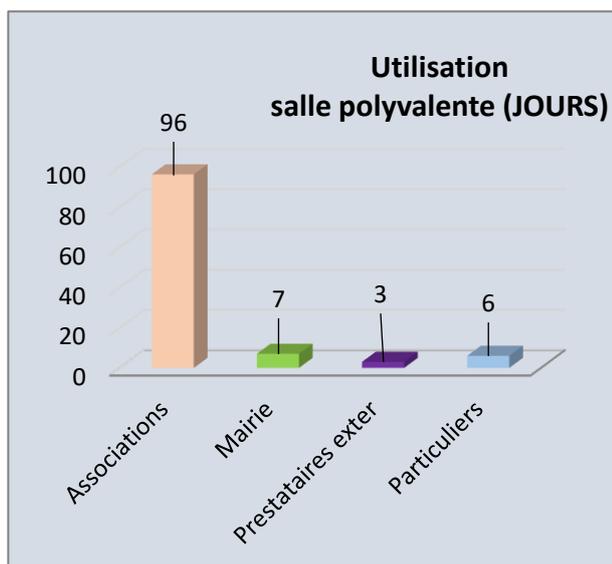
les jours de fermeture, s'adresser au Maire
M CARCAT Camille : 06 74 18 98 61

ou au 1er Adjoint :

M CHAUMETTE Raymond :
06 68 24 50 77

Location de la salle Sainthorent

Réservation sur le site de la commune :
<https://la-cellette-23.fr>



Aides ménagères

« Maison et services »



vous propose des services d'aide à la personne tels que ménage, repassage, jardinage, nettoyage de vitres et petits bricolages.

Pour renseignements contactez:

Monsieur Damien Moreau

La Cour 23350 Genouillac

Tél : 05 55 81 07 94

Mail : maisonetservices.creuse@gmail.com



Retrouvez nous sur
APP' CAMPAGNOL

Alertes, Actualités & Événements



- 1** Téléchargez l'application « Campagnol » sur Apple Store ou Google Play
- 2** Sélectionnez votre département et votre commune
- 3** Consultez les actualités et l'agenda et recevez une notification à chaque publication
- 4** Suivez d'autres structures (association, école...) à tout moment, à partir du menu « Favoris »

GRATUIT

Aucune donnée collectée
Sans inscription, ni géolocalisation



campagnol.fr |  



Destruction des nids de guêpes

Entreprises privées en charge de ces interventions en Creuse :

- FARAGO – Guéret :
05 55 52 82 63 - 05 55 52 53 86
- Stop guêpes Combraille à
Chambon/Voueize : 06 70 51 30 89
- Anti guêpes à Gouzou : 06 78 40 38 92
- Ets roussange à Sous-Parsat :
05 55 66 66 95
- Nadaud Gaël à La Souterraine :
05 55 63 14 88
- ARES à Soumans : 06 50 32 49 83
- Delta guêpes 23 à Chénérailles
07 69 02 22 50
- Natura 23 à Châtelus-Malvaleix :
05 44 30 18 55

ALIAD-Una à Bonnat

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

12 /14 Place de la Fontaine
23220 BONNAT

Tél : 05 55 62 80 72

Email : contact@aliad-una.fr

ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



Service près de chez vous

Enedis SECURITE – DEPANNAGE

Enedis rappelle les consignes de sécurité:

- Ne **jamais** toucher à des fils tombés à terre, de quelque nature qu'ils soient
- Ne **jamais** toucher un objet en contact avec une ligne électrique
- Signaler à Enedis tout incident ou anomalie constatée via le numéro:
09 72 67 50 23 (service de dépannage pour les particuliers)
Ce numéro est joignable 24h/24 et 7J/7
- En cas d'usage d'un groupe électrogène individuel, le placer à l'extérieur de l'habitation et penser à couper le disjoncteur
- Site web : www.enedis.fr

Déchets : Evolis

La collecte et le traitement des déchets relèvent de la compétence d'EVOLIS 23.

Téléphone : 05 55 89 86 06 Email : relationusagers@evolis23.fr
Site : www.evolis23.fr

Assistante Sociale :

UTAS de GUERET

Mme JUPILLAT - Tél : 05 44 30 25 40

MSA

Mme ALIK 05 55 93 40 30

Déchets : à la Gasne aux Vieilles on ne dépose que :

- **Verre** : Bouteilles, flacons, bocaux.



Le verre se collecte dans des colonnes à verre. Sont acceptés uniquement **les bouteilles, flacons de parfum, pots et bocaux en verre**. **Inutile de laver** l'emballage en verre avant de le jeter. il suffit de le **vider**.

- **Le contenant collectif** : Pour les Ordures Ménagères et les déchets Recyclables.

- **Tambours 30 L** : A côté de la colonne à verre Tambours : 30L
Accessible à tous les habitants avec une carte Evolis



Les conteneurs de la Gasne aux Vieilles



Cet emplacement doit rester propre.

Tout dépôt sauvage coûte à la collectivité.

Le recours à une visio surveillance nous obligerait beaucoup.

Une question sur les déchets ?

Ligne Info Déchets

@ relationusagers@evolis23.fr

📞 05 55 89 86 06

Service près de chez vous

Les MAISONS FRANCE - SERVICES



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maison France Services de Bonnat

Tél : 05 55 62 85 04 – E-Mail : bonnat@france-services.gouv.fr

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h
et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives en ligne? Vous rencontrez des difficultés avec internet? Ouverts à tous, les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Pour votre demande de permis de conduire, carte grise, pré-demande de carte d'identité ou passeport en ligne, votre déclaration d'impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... À moins de 30 minutes de chez vous, Aurélie et Coralie vous accompagnent dans toutes vos démarches en ligne du quotidien. Vous pouvez vous rendre à la Maison France Services sans rendez-vous.

En revanche, pour les démarches plus longues et plus complexes, nous vous conseillons de prendre rendez-vous afin de limiter le temps d'attente de chacun des usagers.

N'hésitez pas à venir poussez notre porte pour découvrir tous nos services !

Maison France Services de GENOUILLAC
1, place de l'église
Tél : 05 45 29 55 88
E-mail : genouillac@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 09h à 12h et 14h à 16h45
Mardi : 09h à 12h et 14h à 16h45
Mercredi : 09h à 12h
Jeudi : 09h à 12h et 14h à 16h45
Vendredi : 09h à 12h et 14h à 16h45

Maison France Services de BONNAT
Place de la Fontaine BP 6
Tél : 05 55 62 85 04
E-mail : bonnat@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Mardi : 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Mercredi : 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Jeudi : 08h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Vendredi : 08h30 à 12h30 et 14h à 16h

Maison France Services de BOUSSAC
Quartier Pasteur
Tél : 09 67 30 09 53

Horaires d'ouverture :

Lundi / Mardi : 09h à 12h et 13h30 à 17h
Mardi : 09h à 12h et 13h30 à 17h
Mercredi : 09h à 12h et 14h à 16h30
Jeudi : 09h à 12h et 13h30 à 17h
Vendredi : 09h à 12h et 14h à 16h30
Samedi : 09h30 à 12h



Le saviez-vous ?

Inscriptions sur les listes électorales

Pour toute demande d'inscription sur les listes électorales, il convient de compléter son dossier avec les pièces justificatives suivantes et de le déposer en Mairie :

- le cerfa 12669*02,
- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Recensement citoyen à 16 ans

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Fournir une attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Le jeune doit faire la démarche lui-même, avec ou sans l'un de ses parents, et se rendre à sa mairie avec les pièces justificatives suivantes :

- carte nationale d'identité ou passeport valide,
- livret de famille.

La mairie remettra alors une attestation de recensement.

La CELLETTE - NOUZIERS, les aînés se retrouvent

Le 21 décembre, les aînés de La CELLETTE ont accueillis ceux de NOUZIERS et se sont retrouvés dans la Salle Sainthorent pour un après-midi festif autour d'un repas préparé par Thomas, le chef de l'Auberge de la Tour.

En 2024, la « commission animation et social » avait proposé aux aînés de la commune de plus de 70 ans le choix entre un bon cadeau, le traditionnel colis ou partager le repas.



47 ont fait ce dernier choix et se sont retrouvés avec grand plaisir pour déguster un savoureux menu composé d'un marbré de volaille au foie gras, de son rôti de dindonneau avec son écrasé de sucrine du Berry et d'un cheesecake à la mandarine. Ils ont vécu un moment très attendu, qui a permis aux personnes parfois isolées ou ayant peu l'occasion de sortir, de faire des retrouvailles amicales entre voisins et dans une ambiance très chaleureuse.

Services de Garde

Médecins

Genouillac : Dr LAURENT Sylanda Tél : 05 19 37 00 23 et
09 81 42 45 31

voir document joint de MarcheProSanté

**Numéro de garde à composer les nuits, week-end et jours fériés : 05 55 41 82 02
selon le cas, vous pouvez faire le 15 – Gardes de nuit de 18h à 8h**

Médecin de garde : 116 117

Infirmières

La Cellette : 8 rue de la cascade Tél : 07 50 51 52 15

Pharmacies

Genouillac :
Pharmacie FABERT 3 grande rue Tél : 05 55 80 74 07
Châtelus-Malvaleix :
Pharmacie MATHIEU 4 grande rue Tél : 05 55 80 83 38
Boussac :
Pharmacie DU CHÂTEAU 5 ave Pierre Leroux Tél : 05 55 65 02 78
Pharmacie de la PLACE 16 place hôtel de ville Tél : 05 55 65 00 59
Clugnat :
Pharmacie de l'EGLISE 12 place de l'église Tél : 05 55 65 05 68
Bonnat :
Pharmacie de BONNAT 38 bis ave Marche Tél : 05 55 62 10 12

Pharmacie de garde : 32 37

Dentistes

Dentiste de garde : 08 05 69 06 07
Urgences dentaires : 09 60 40 44 50

Ambulances

ADC Sarl : 05 55 80 63 05
02 54 06 91 24
Jussieu : 05 55 80 80 80

Taxis

Christophe MERCIER
Genouillac
05 55 80 72 72

Gendarmerie

Opération tranquillité vacances - seniors - entreprises et commerces

Il y a trois opérations de surveillance gratuites :

▪ OTV : Opération Tranquillité Vacances :

Toute l'année lors de vos absences, les services de police et la gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce. Pendant ces périodes, des patrouilles de surveillance sont effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader les cambriolages.



▪ OTS : Opération Tranquillité Seniors :

Les gendarmes lancent l'opération tranquillité. L'idée c'est de répondre aux inquiétudes des personnes âgées isolées sur une messagerie et si besoin de leur rendre visite pour vérifier que tout va bien.

En ces moments d'escroqueries sur internet ou vente à domicile, il est parfois utile que des gendarmes aillent à la rencontre des personnes âgées.



• OTEC : Opération Tranquillité Entreprises et Commerces :

Vous pouvez demander à bénéficier de l'opération tranquillité entreprise et commerce.

Cette inscription permet référencer votre entreprise ou commerce sur une cartographie interactive.

Des patrouilles dédiées pourront passer sur votre secteur. Si une intrusion ou un acte malveillant est constaté, les gendarmes disposent de tous les moyens nécessaires pour vous alerter immédiatement.

Ceci est également valable pour les exploitations agricoles ou tout type d'entreprise.

Vous pouvez remplir un formulaire disponible en Mairie, mais les formulaires d'inscription sont également disponibles sur le site de la Cellette: www.la-cellette-23.fr

 OPÉRATION TRANQUILLITÉ - SENIORS DEMANDE INDIVIDUELLE		
Brigade de gendarmerie de : _____		
Commune concernée : _____		
DEMANDEUR		
NOM : _____		
Date et lieu de naissance : _____		
Prénoms : _____		

 FORMULAIRE DISPOSITIF COMMERCE - ENTREPRISE - ÉTABLISSEMENT (OTEC)		
La gendarmerie assure, de jour comme de nuit, des services de sécurité de proximité. Dans le cadre de ses interventions, elle peut être amenée à porter secours ou assistance lors de jours non ouvrés ou à des heures non ouvrées. A ce titre, toute information pouvant représenter un intérêt pour la sécurisation de la personne requérante recueille une importance au moment opportun.		
Brigade de : _____		
Commune concernée : _____		

 OPÉRATION TRANQUILLITÉ - VACANCES		
Brigade de : _____		
Commune concernée : _____		
DEMANDEUR		
NOM : _____		
Date et lieu de naissance : _____		
Prénoms : _____		

Le bâtiment de l'école :

près de 30 ans de projet pour une naissance

L'école de la CELLETTE dans sa structuration immobilière, pédagogique est étroitement liée aux lois qui tout au long du 19ème siècle ont essayé de donner une instruction à l'ensemble des jeunes.

Dès 1817, la Cellette avait son école et son instituteur. Elle émanait des dispositions prises par la révolution en 1793 qui instaurent une instruction publique pour les garçons avec obligation scolaire .

La question d'un bâtiment scolaire se pose dès 1833. Successivement se sont des bâtiments appartenant à Monsieur De Sainthorent, puis à Monsieur Poirier et à nouveau à De Sainthorent qui accueilleront une quarantaine d'élèves et le logement d'un instituteur.

En 1855, le conseil municipal projette la construction d'une maison d'école et d'une mairie. Mais les moyens ne le permettent pas. Monsieur De Sainthorent Gabriel, ancien maire et père du maire, réagit à ce projet en faisant la proposition suivante compte tenu des faibles moyens de la commune : *de céder 2 chambres « site de la Galerie » pendant 8 ans pour en faire de l'une un logement et de l'autre une classe et hors de présence des élèves une salle pour le conseil. Cette offre est gratuite. Pendant ces 8 années, la commune économiserait les loyers à des fins provisionnelles de construction. Il incite la commune à solliciter le département et l'Etat.*

Cette offre est rejetée par le conseil, renonce au projet de construction et sollicite l'état pour un secours. Finalement l'école s'installera dans ces 2 chambres (actuellement une partie de la salle des fêtes).

Il faudra attendre 1862 pour que, à 8 voix pour et 3 contre le conseil municipal acte la construction d'une maison d'école. Le plan sera confié à l'architecte départemental, 18 000F prévus. Mais c'est seulement en 1877 que la motivation des élus pour une construction de l'école est forte. Il y a urgence pour accueillir les élèves de plus en plus nombreux, (118 élèves en 1878).



L'architecte M. MAS CRONIER, architecte de la ville de guéret, reprend le projet de l'instituteur Eugène BOURDIN et établit plans et devis. Le montant des services pour la construction est estimé 28 686F. Les plans et le devis sont approuvés par le conseil municipal. Ils feront dans les mois suivants l'objet de nombreuses modifications tant au niveau des entablements (pierre à la place de briques, couverture en ardoises à la place des tuiles, pierres de taille sur les murs de la cour, briques pour les préaux).

La commune disposant de 4 351 frs, une subvention est demandée à l'état. Elle obtiendra en 1880 un secours de 12 900 frs. Elle empruntera 11000 frs et votera pour faire face à cet emprunt un impôt extraordinaire de 15cts par habitant pendant 31 ans.

En 1881, le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux Arts accorde la construction d'une école double et en mai, les travaux sont adjugés et une commission de surveillance des travaux est installée, elle percevra 100 frs.

Elle ouvrira fin 1883.

à suivre !

Commémoration B17

Commémoration du crash du B17 le 15 août 2025

dans le cadre de la commémoration
du 80^{ème} anniversaire de la libération

Cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 80^{ème} anniversaire, vise à rendre hommage, sur le site du crash du B17 Diplomat, aux forces alliées aériennes américaines et britanniques qui à partir de 1943 ont procédé par des bombardements en Allemagne à la destruction progressive de l'armée allemande, de l'industrie et du système économique



L'équipage au départ de la mission

Un peu d'histoire :

Le 6 février 1945, le Boeing B17 (Flying Fortress) sérial 2102967 baptisé « Diplomat » appartenant au 569th Bomber squadron / 590th bomber group, piloté par le lieutenant Robert Belgam décolle de sa base de Framlingham Station 153 (Suffolk), participe à un raid sur la ville de Chemnitz à l'Est de l'Allemagne. Sévèrement touché au-dessus de l'objectif par la DCA (la redoutable Flack) et par la chasse ennemie, il entame alors un long et pénible retour vers sa base au cours duquel il perdra successivement trois moteurs sur quatre.

Ses instruments de navigation rendus inopérants par les dégâts subis, l'équipage n'a pas d'autre solution, pour aller vers l'ouest, que de se diriger vers le soleil couchant. Vers 16h45 les 9 membres d'équipage évacuent en parachute l'avion en perdition au-dessus d'Ahun et Saint Sulpice les Champs

L'avion, livré à lui-même, à cours de carburant, se posera à plat dans un champ situé au lieu-dit Les Combes, commune de La Cellette.

Dès le 17 février, à l'exception du blessé, l'équipage participera à un raid sur Francfort.

Une stèle a été inaugurée le 11 Juin 2006, sur le site du crash, par le Lt Colonel Joseph Robert Belgam qui, en 1945 et alors lieutenant, pilotait cet avion.

Le 15 août 2025 journée de commémoration

- 10h Messe (si possible en plein air à proximité de la Stèle au village des Combes)
- 11h30 cérémonie aux monuments aux morts
- 12h remise du prix de la Nouvelle

Après-midi attractions diverses



La vie associative de la Cellette !

